REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2016
20H30

Membres présents : FISCHER Gérard, ARNOULD Michel, SCHMIT Martial, DOMINELLI Cosimo, ARNOULD Laura, TOULZA Chantal, BRAUSSEN JL., REINERT Laurence, JACOB Philippe.

Membres absents : ZANZANA Marie-Josée, LOSSON Johanna .

1) *PROGRAMME DE TRAVAUX D'EXPLOITATION EN FORÊT*

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le programme des travaux d'exploitation en forêt communale présenté par l'ONF. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le programme des travaux d'exploitation - Etat de prévision des coupes dans les parcelles 13a1 et 6.
Il décide de reporter les coupes prévues en parcelle 1.

2) *PRIX DU BOIS D'AFFOUAGE*

Le Conseil Municipal fixe le prix du stère de bois à façonner

- **Pour les personnes de la commune :**

de 7€ pour les rémanents à incinérer à 9€ selon les difficultés

- **Pour les personnes hors commune :**

de 9€ pour les rémanents à incinérer à 11€ selon les difficultés

3) *EQUIPEMENT SALLE DES FÊTES*

Le Conseil Municipal accepte le devis de la SAS ACTION FROID LORRAINE de Dieuze pour l'achat d'un four à air pulsé pour la salle des fêtes d'un montant de 5760€ TTC.

4) *MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BOULAGEOIS.*

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la décision du conseil communautaire en date du 22/09/2016 annexée à la présente délibération concernant la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Boulageois pour une mise en conformité au regard de la loi NOTRE (nouvelle organisation territoriale de la République).
Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal accepte la modification des statuts de la Communauté des Communes du Pays Boulageois telle que proposée.

5) *DENOMINATION DE RUE*

Le Conseil Municipal décide de nommer l'impasse située à hauteur du 29, rue des fontaines « l'impasse des vignes ».